

Tours le 3 mars 2012

Présent : F4CLV, F6GKD, F1DUE, F5VJD, F1TE, F6BYJ, F5OMU, F9PV, F6IOC, F5LGF, F5BYL, F5OFS, F5HX, M. GARRIDO

Excusé : F6FRA, F6BEK, TK5JC

F6BYJ ouvre la séance à 9H15

Sujets abordés :

Relations avec l'administration

Consultation publique ARCEP, projets de décisions

Salon microwave

Détermination de la participation.

Bilan 2011

Résultat : déficit de 14224€, soit 5806€ de moins que prévu

Résultat bénéficiaire hors amortissement

Règles de calcul comptable inchangé par rapport aux années précédentes.

Mise en provision du surplus de dons pour la conférence IARU

F4CLV remarque des évolutions et points positifs mais formule quelques doutes sur les dons, les frais bancaires et téléphoniques.

Les explications lui sont fournies qu'il estime satisfaisantes.

L'analyse du bilan par la commission de contrôle financier fait apparaître un gain de substance de 1968€ pour la première fois depuis de nombreuses années

Abstention de F1DUE et F4CLV sur le bilan, celui-ci est donc adopté en CA.

Budget 2012

Etude des chiffres poste par poste

Résultat prévu de -9653€ amortissements compris

Changement des règles de rétrocessions à partir de cette année.

Pour passer de 4 ans de provision à 3 seulement.

L'ensemble des chiffres du budget primitif est publié dans le RR de mars.

Budget adopté, abstention de F4CLV pour cause selon lui d'optimisme sur les prévisions d'adhésions.

Primitif 2013

Basé sur le même nombre d'adhérents avec une cotisation augmentée de 0.50€.

Chiffres globalement reconduits sauf :

- Publicité en baisse à 12000€

- Impression de Radio-Ref renégociée pour gagner environ 9000€.

- Provision de 10 000€ pour l'organisation des votes en AG.

Au final un déficit de 17567€ sur ces bases indiquées.

Primitif adopté à l'unanimité

Etats des adhésions

Situation comparable à l'année dernière, un processus de relance est en cours

AG 2012

Signature de la convention avec la FRAG (33) pour AG en Gironde, à Gradignan

Détail du programme.

Ordre du jour de l'AG, les différents points sont passés en revue et validés par le CA.

STATUTS

A partir de la date de l'AGE, nombreux échanges avec la responsable des associations au ministère de l'intérieur.

Corrections de forme acceptées dans le cadre du mandat donné à F5HX et F6FWO.

Article 9 portant sur le vote par correspondance pour les administrateurs.

Point accepté par le CA pour présentation de l'article modifié en AG fin avril.

Ce point fait l'objet d'une communication spécifique envoyée aux présidents départementaux.

Validations des mérites et autres distinctions

QSL

Modification des règles actuelles dans le strict respect des recommandations IARU 85-9

<http://www.iaru.org/ac-respol.pdf>

Les QSL nous sont confiées par l'IARU et ne peuvent être distribuées qu'aux destinataires.

Elles ne peuvent en aucun cas être confiées à des entités non agréées par l'IARU.

Cas des QSL étrangères vers des non membres REF-Union :

Retour de ces QSL vers les bureaux étrangers à l'occasion de nos expéditions régulières.

73, Lucien F1TE, secrétaire du REF-Union